Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

HÉMA-QUÉBEC

RETOUR DE PRODUITS À HÉMA-QUÉBEC

Une autorisation par le Service à la clientèle-Hôpitaux est obligatoire AVANT le retour des produits à Héma-Québec.

Lorsque le retour doit être effectué dans des conditions conformes d'emballage, les chartes de température couvrant toute la durée d'entreposage (si plus de 24 heures) sont exigées pour créditer le produit. Faire parvenir les chartes avant l'envoi pour obtenir l'autorisation.

Inscrire le nom de la personne à Héma-Québec qui autorise le retour : _____

Produit stable seulement : inscrire le n° d'autorisation : _____ et le n° du contrat PAS au besoin : _____

Raison du retour à Héma-Québec :
- ❑ Arrêt de traitement
- ❑ Produits défectueux
- ❑ Retrait du produit par Héma-Québec

Autre : _____

IDENTIFICATION DU PRODUIT RETOURNÉ

nom / code du produit format (produits stables)	date de prélèvement (produits labiles sauf les pools) ou date de péremption (produits stables / pools / lait maternel)	nº de lot ou n° de don	date de mise en inventaire	nº bon de distribution	T° d'entre-posage (º c)	entreposage sous moniteur		quantité retournée
						oui	non	

RÉSERVÉ À HÉMA-QUÉBEC	
QUANTITÉ REÇUE	REÇU PAR DATE

N° de client : _____ Nom du CH : _____ Retour du produit : _____
par / date

Chacun de ces produits a été conservé selon les recommandations du fabricant. **Signature :** _____

Joindre cette copie avec votre envoi et apposer le formulaire ENR-00522 sur la boîte de retour.

Service de l'Expédition d'Héma-Québec : Faire suivre au service à la clientèle-Hôpitaux